### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2017**



Offlanges, le 11 mai 2017

<u>Présents</u>: MM. Marc BARBIER, Claude COMTE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean MICHAUD, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

<u>Excusés</u>: Cédric BARBIER (pouvoir à Thierry VINCENT), Jean-Michel GRAS (pouvoir à Alexandre LENOBLE), Ludivine GERARDIN (pouvoir à Jean MICHAUD).

Secrétaire de séance : Mme Sylvie LEROY.

M le maire accueille M Jérôme FASSENET, président de la communauté de communes JURA-NORD qui présente la nouvelle intercommunalité aux conseillers.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 7 AVRIL 2017

M LENOBLE indique que les questions qu'il a posées n'ont pas été transcrites dans le compterendu du 7 avril 2017 :

- "Peut-on savoir quelles mesures vous avez prises pour récupérer les 67 250 € que la carrière a volé impunément à la commune ?
- Quelle suite comptez-vous donner au mensonge de Mr. Marescot dans son mail du 20/02 dernier sur le décapage de 53 500 m³ qui, je vous le rappelle, n'a jamais eu lieu, sachant que vous-même, Mr le Maire, l'aviez déjà signalé en commission de pilotage ?
- De plus, je vous rappelle que le dépassement n'est pas de 7% mais de 28% et qu'aucune tolérance légale n'est prévue dans le contrat qui lie la commune au carrier.
- Notre commune serait-elle trop riche pour ne pas réclamer ce qui lui est véritablement dû ?
- Enfin je renouvelle ma demande pour que le carrier nous fournisse la copie informatique du registre complet du pont bascule. Il en a le devoir."

Monsieur le maire précise que ces écrits n'engagent que la parole de M LENOBLE et qu'il a fourni aux conseillers par mail en date du 27/02/2017 tous les documents relatifs à ces questions et qu'il ne reviendra pas sur ce sujet.

Après l'ajout de ces remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Les conseillers acceptent à l'unanimité le programme d'éclairage public du SIDEC d'un montant de 634.28 € pour le changement de l'horloge astronomique radio pilotée située chemin du Colot. Et sollicitent du SIDEC l'obtention d'une subvention à hauteur de 50 %.

### TRAVAUX RESTAURATION DE L'INTERIEUR DE L'EGLISE

#### Travaux de restauration des fonts baptismaux et avenant pour travaux imprévus

Le maire présente l'avenant n° 1 de l'entreprise ARCOA qui s'élève à 11 971.10 €HT et se décompose comme suit :

Travaux supplémentaires enduits et corniche : 7 412.10 € (8894.52 € TTC)

Travaux complémentaires fonts baptismaux et niche : 4 559.00 € (5470.80 € TTC)

Il présente également l'avenant n° 2 des travaux du lot 1 (maçonnerie) fourni par l'entreprise PATEU&ROBERT d'un montant de 3 646 € HT (4375.20 € TTC) pour le renforcement du dôme. Les nouveaux montants de marché sont de : 133 384.42 € HT pour le lot 1 et 229 448.10 € HT pour le lot 2 (restauration des stucs et décors peints).

M le maire fait remarquer que l'on reste dans l'enveloppe des imprévus.

M LENOBLE demande le montant total de la restauration. M le maire fournit un tableau récapitulatif. Le total s'élève à 679 819.02 €.

Les conseillers acceptent par 7 voix pour et 4 abstentions les avenants présentés.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2017

## **QUESTIONS DIVERSES**

- M le maire informe le conseil que l'inauguration de l'église aura lieu le samedi 15 juillet 2017 à 10h30 en accord avec M le sous- préfet de Dole et les autorités.
- M le maire informe que le préfet du Jura a signé l'arrêté d'autorisation unique pour l'exploitation de la carrière de Moissey.
  M LENOBLE précise que l'arrêté a réduit les horaires d'exploitation par rapport à la demande initiale du carrier.
- M LENOBLE fait remarquer que les délais du marché des travaux de l'église sont déjà dépassés.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22h05.